LES BREVES N° 32

DURMENACH – Août 2013

Conseil Municipal du 10 juillet 2013

Finances de la Commune

- Un **prêt relais de 300 000 €** est réalisé auprès de la Caisse du Crédit Mutuel Region Plus de Waldighoffen pour une durée de 36 mois au taux fixe de 2,50% dans le cadre du financement de la réhabilitation de la Mairie et de la réouverture du Niesbach.

Affaires d'Urbanisme

- Le montant de la subvention allouée par l'Etat dans le cadre de l'**aménagement du chemin rural « Baselweg »** s'élève à 12 713,08 €. Le taux de subvention retenu est de 20 % au lieu des 40 % escomptés. L'appel d'offre pour la réalisation des travaux sera lancé prochainement.

- Les travaux du **bâtiment Mairie/Poste** suivent leur cours. La charpente et les fenêtres seront posées semaine 30, la couverture et l'enduit réalisés fin août. Il y aura une pause dans l'avancée du chantier du 5 au 16 août. A noter que le déménagement de l'agence postale communale aura permis de gagner du temps dans la mesure où les travaux extérieurs et intérieurs ont pu être menés simultanément. La Poste devrait être installée dans ses nouveaux locaux le 1er novembre et en principe le chantier sera terminé en décembre.

- Les travaux d'assainissement réalisés préalablement à l'**ouverture de la partie busée du Niesbach** ont démarré sous l'égide de la Com/Com Ill et Gersbach. D'autre part les travaux de déplacement des réseaux (gaz et fibre optique) sont actuellement en cours. Le démarrage des travaux d'ouverture du ruisseau sont prévus pour la 2ème quinzaine d'août.
- Le permis de démolir est accordé pour la démolition totale des bâtiments situés aux 23 et 25 rue du chemin de fer dans le cadre du projet d'**installation du pôle médical**. La Société MEDIAPAR a déposé quant à elle le permis d'aménager du lotissement du Niedererberg le 9 juillet.

- Le marché public concernant la réhabilitation de la maison Wolf, future **Maison du patrimoine** a été publié. Les lots seront attribués début août et les travaux débuteront la dernière semaine de ce même mois. Rappelons que le financement de cette réhabilitation sera en totalité pris en charge par la Sté d'histoire, la C.C.I.G et le Conseil Général.

- Concernant les 6 dernières **plates-bandes de la rue de Ferrette**, le conseil municipal s'oriente vers un aménagement minéral avec quelques graminées plutôt que vers un aménagement végétal plus contraignant en termes d'entretien.

- Le programme de mise en place des **illuminations de Noël** entamé il y a 2 ans se poursuit par les rues de Ferrette et de l'église.

- Le conseil décide de ne pas donner suite à la proposition de la Société Madisolation de Metz qui se proposait d'isoler gratuitement les **combles de la Mairie** par un procédé de laine de verre soufflée. Ce matériau étant très volatile, il n'est pas adapté à l'état et à l'usage des combles.

Affaires forestières

- Joseph Orsat présente le **bilan forestier** de l'année civile 2012 établi par l'ONF. Le solde de l'exercice s'élève à 26 857 € soit 119 €/ha. L'ONF a également communiqué un historique de la récolte des bois et son évolution pour les années 2004 à 2012.

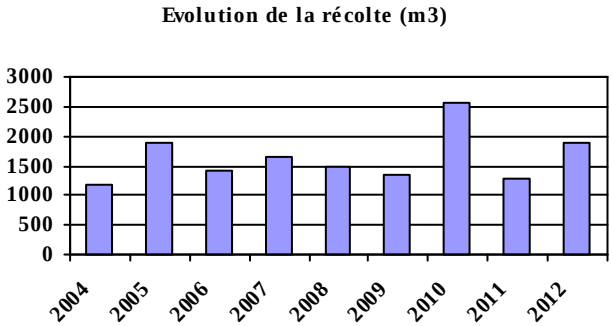

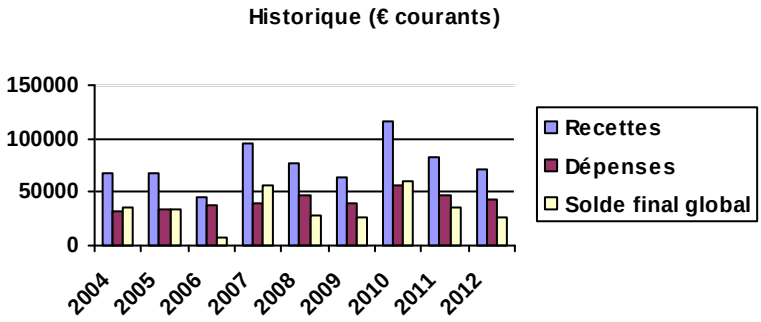

Affaires scolaires

- L'organisation des **nouveaux rythmes scolaires** qui seront effectifs à la rentrée 2014 sera confiée à la Communauté des Communes Ill et Gersbach. Des réunions ont déjà eu lieu, les grands axes de cette réorganisation devront être définis fin 2013.
- 2 **nouveaux enseignants** rejoindront le Regroupement pédagogique intercommunal à la rentrée, il s'agit de Monsieur François Gartner en élémentaire et Mademoiselle Pauline Munch en maternelle, en remplacement de Mme Catherine Orsat qui prendra sa retraite fin août après 34 années de présence à Durmenach.
- En ce qui concerne la prévision des **effectifs à la rentrée**, l'école élémentaire devrait compter 87 élèves répartis en 4 classes et l'école maternelle 54 élèves sur 2 classes.

Affaires générales

A compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales la **nouvelle composition du Conseil communautaire** sera la suivante :

	Population INSEE pour 2013	Nombre de délégués
Henflingen	198	2
Ruederbach	358	2
Grentzingen	537	2
Oberdorf	573	2
Werentzhouse	575	2
Roppentzwiller	721	2
Steinsoultz	783	3
Muespach	854	3
Durmenach	955	3
Muespach-le-Haut	1 006	3
Waldighoffen	1 493	3
TOTAL		**27 délégués**

- Dans le cadre de l'affaire concernant le **mur du cimetière**, la convention de mise à disposition réciproque entre la Commune et M. Ernest NIEFERGOLD a été signée. Le devis établi par l'entreprise ROKEMANN de Waldighoffen pour le talutage s'élève à un montant de 2 882.36 €.

- La remarquable efficacité des Sapeurs Pompiers lors des **inondations du 10 juin** est à souligner.
  Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été adressée à la Préfecture et sera étudiée en commission interministérielle.

- La Communauté de Communes du Jura Alsacien a définitivement engagé son **programme de restructuration de la piscine intercommunale de Ferrette** par délibération du 11/12/2012.
  Le coût d'objectif a été arrêté à 5 679 900 € HT.
  La nouvelle structure impliquera nécessairement une nette augmentation des charges de fonctionnement. Or, les trois communes de Durmenach, Roppentzwiller et Werentzhouse sont liées à la CCJA pour le financement de ce programme, par convention du 14.01.1997 réglementant leurs droits d'utilisation du complexe scolaire (collège, piscine, gymnase, terrain de sport et autres annexes) et leurs devoirs de participation aux frais de gestion supportés par la Communauté de Communes.
  Par délibérations des 23/11/2012,18/12/2012 et 26/11/2012 transmises à M. le Président de la CCJA, les Conseils Municipaux respectifs des trois communes précitées demandaient que les deux parts (investissement et fonctionnement) soient indexées sur le projet à 2 317 699 € HT figurant dans la synthèse préparatoire à la réunion du 12.04.2012.
  Suite aux différents échanges avec la Communauté de Communes du Jura Alsacien, il y a divergence de point de vue, eu égard aux éléments de calcul pris en compte.
  M. le Maire propose, par conséquent, de confier cette affaire à un avocat en partenariat avec les communes de Roppentzwiller et de Werentzhouse, afin d'aboutir à un accord.
  Le dossier est confié au bureau d'avocat SOLER-COUTEAUX de Strasbourg en association avec les communes de Roppentzwiller et de Werentzhouse; les frais seront partagés entre les trois communes, à parts égales.

- L'Adjudant Chef PORTEJOIE Bertrand sera le **nouveau commandant de la brigade de DURMENACH** à compter du 01 aout 2013. Il était jusqu'à présent commandant par intérim de la communauté de Brigades de SELESTAT-VILLE. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à sa famille.

FOYER de DURMENACH
Vendredi 30 août
de 16h 30 à 19h30
DON du SANG

VENEZ NOMBREUX !!!

DURMENACH

Samedi 10 août

Place du Foyer

"D'r Herr Maire"

Cinéma en plein air

Entrée gratuite

A partir de 20h

Petite restauration

EXPO

"La vie paysanne à Durmenach"

Société d'Histoire de Durmenach

Ne pas jeter sur la voie publique